

# Compte rendu du Conseil Municipal de Vandelévillle

## Du mardi 12 octobre 2021

Présents : DEVARENNE Grégoire, DELOFFRE Claude, FOMBARON David, HENRY Jacques, MUNSCH Frédéric, BLAUDEZ Marie Christelle, MARTIN Michel, FLEUROT Pascal

Excusés :

M. NOBILI Philippe ayant donné procuration à Mme BLAUDEZ Marie Christelle

Mme MOREL Emeline ayant donné procuration à M. FOMBARON David

Absent : MAMPEY Jean Denis

### **Travaux d'exploitation ONF 2021 2022**

Monsieur le maire présente au conseil le programme de travaux d'exploitation ONF pour l'année 2021. Ces travaux concernent un encadrement de l'exploitation forestière, le cubage et le classement des bois d'œuvre ainsi que la sécurisation du chantier pour mise à disposition de personnel pour faire la circulation sur la route départementale sur les parcelles 6 ; 11 ; 34 ; 35 et 36. Il représente une estimation de 6026,96 € HT soit un montant TTC de 7232,35 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le programme de travaux pour les parcelles suivantes : 6-11-34-35 et 36

### **Programme de coupes ONF 2022-2023**

Le conseil municipal de VANDELEVILLE, fixe comme suit la destination des coupes 1\_il ; 2\_il ; 17\_il ; 4\_il ; 5 et 3\_il de l'exercice 2022/2023 : vente des bois en bloc et façonnés et partage sur pied entre les affouagistes des houpriers et taillis.

Ainsi, le Conseil Municipal :

- décide de répartir l'affouage par Feu
- désigne comme garants responsables :
  - M MAMPEY Jean Denis
  - M DEVARENNE Grégoire
  - M MUNSCH Frédéric
- fixe le diamètre à 1,30m des futaies à vendre à 35 cm.
- désigne l'ONF comme Assistant Technique à Donneur d'Ordre

### **Prix de vente lot 2 préau**

Le conseil valide le prix de 15 000 € pour la vente du verger et préau de l'ancienne mairie.

### **Devis TPM changement de compteurs d'eau**

Le conseil valide les devis de l'entreprise TPM pour le changement de compteurs d'eau des logements suivants :

- 47 rue de l'Etang reprise branchement en plomb pour un montant de 1857,00 € HT
- 7 rue de l'Etang reprise branchement en plomb pour un montant de 1939,00 € HT
- 8 rue Lajus – Fourniture et pose d'un coffret compteur 985,00 € HT

### **Devis TPM aménagement long de chaussée 38 rue Lajus**

Le conseil valide le devis de l'entreprise TPM d'un montant HT de 3553,00 € pour l'aménagement le long de la chaussée du 38 rue Lajus.

### **Devis TPM : aménagement du monument aux morts**

Le conseil valide à la majorité le devis de l'entreprise TPM d'un montant HT de 1854,25 € pour la pose de pavés sur le monument aux morts.

(9 pour – 1 contre)

### **Devis HURSTEL aire de jeux**

Le conseil valide le devis de l'entreprise HURSTEL pour un montant HT de 1167,30 € pour remettre en état l'aire de jeux pour la sécurité des enfants (clôture + réfection aire de jeux bois).

### **Validation bureau d'étude enfouissement rue de l'Etang**

Le conseil a décidé de retenir le bureau d'étude Techni Conseil pour aider la commune dans les démarches administratives pour le projet de l'enfouissement des réseaux rue de l'Etang.

### **Convention opérationnelle relative au fonctionnement du service Terres de Lorraine Urbanisme**

Le conseil donne son accord pour signer la convention avec le service Terres de Lorraine Urbanisme pour la gestion et le traitement de nos dossiers d'urbanisme suite à la validation du PLUI en avril dernier.

### **Attribution de compensation 2021 EPCI**

La répartition de compensation 2021 a versé à la communauté de communes est de 8059,16 €.

### **Fonds de concours 2021 EPCI**

La communauté de Communes de Colombey a renouvelé son opération fonds de concours pour 2021. Ce fonds permet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'équipements, ne relevant pas directement de l'intérêt intercommunal, entre la communauté de communes et les communes membres.

Il est plafonné à 50% de la part restant à la charge de la commune après déductions des subventions obtenues.

Pour Vandeléville, le changement de l'éclairage public en LED, le remplacement de la borne à incendie du château et le rebouchage des nids de poule route d'Eulmont et de Thorey peuvent être éligible, c'est donc une participation de 4614 € qui peut nous être octroyé. (sur une dépense de 27269,00 € ttc)

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter le versement du fonds de concours à hauteur de 4614 €.

### **Affouage solidaire : la fabrique**

Dans le cadre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », la fabrique déploie la prestation affouage solidaire qui consiste au façonnage de stères et de sa livraison avec les tarifs suivants :

- Pour les ménages ne dépassant pas le seuil de revenu ANAH : 25 €/stère d'un mètre
- Pour les autres ménages : 35 €/stère d'un mètre

Une plus-value de 5 € par stère sera demandée pour la fourniture de 33cm ou 50 cm.

Les foyers se chauffant au bois prennent ainsi une part d'affouage au sein de la commune puis ils confient le façonnage à la fabrique jusqu'à sa livraison à domicile.

### **Divers**

#### **Délibération avancement de grade**

Le conseil accepte de valider un taux de promotion à 100 % pour l'avancement de grade pour le personnel réussissant un examen professionnel ou un concours.